RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2025 à 20h30

Administration Générale – représentation – Intercommunalité - EPIC

20. Proposition de huis clos

Madame La Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, « sur la demande de trois *membres ou du Maire, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos* ».

Considérant l'objet du projet de délibération n°21 – accord transactionnel ruelle aux Mourrons, Madame Desmottes propose au conseil municipal que cette délibération soit examinée et prise à huis clos.

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'adopter la proposition de huis clos telle que formulée par Madame Desmottes.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	38	11
Vote Pour	38	11
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20250605-20-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 27

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 12

Nombre de membres excusés ayant donné pouvoir : 11

Nombre de membres absents : 08

Le 26 Mai 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 20 mai 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 20 mai 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	☒			
ALLEGRE Gilles	☒			
BALLÉ Marie-Noëlle		☒		Philippe MALLÉON
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra			☒	
BINET Samuel	☒			
BLANC Meiggie			☒	
CHÉNEL Fernand			☒	
COIGNARD Cindy	☒			
CORDIER Marie-Ange			☒	
COUASNON Serge	☒			
COURTEILLE Jacques		☒		Samuel BINET
DROULLON Joël		☒		Pierre-Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUMONT Eric		☒		
DUVAUX Maryse	☒			
FAUDET Olivier	☒			
FOUBERT Françoise		☒		Annie ROSSI
GALLIER Pierre-Henri	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
GOSSMANN Patrick	☒			
LABROUSSE Sabrina	☒			
LAURENT Françoise		☒		Gilles ALLEGRE
LE DRÉAU Nathalie	☒			
LEFEBVRE Yoann			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20250605-20-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

LEFOUR Tony			☒	
LELARGE Michel	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
LETELLIER Nadine	☒			
MADELAINE Catherine			☒	
MAINCENT Lyliane		☒		Marie-Odile MOREL
MALLÉON Philippe	☒			
MALOISEL Gilles	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MASSÉ Aurélie		☒		Marie-Claire LEMARCHAND
MOREL Marie-Odile	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PICOT Régis		☒		Cindy COIGNARD
PIGAULT Jane	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine		☒		Maryse DUVAUX
ROBBES Martine		☒		Patrick GOSSMANN
ROBLIN Sylvie	☒			
ROSSI Annie	☒			
TOULUCH Jean-Claude		☒		Serge COUASNON
VELANY Guy	☒			
VIGIER Maud			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20250605-20-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/06/2025
Publication : 05/06/2025
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.